

Union économique eurasienne



La Chambre haute du Parlement russe - le **Conseil de la Fédération**, a ratifié mercredi le traité d'adhésion à l'Union économique eurasienne de l'Arménie.

Avant de devenir un membre à part entière de l'Union économique eurasienne, probablement après le 1er Janvier 2015, l'Arménie en tant que membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) doit réviser ses engagements tarifaires dans le cadre des règles de l'OMC.

(...)



Le **Parlement du Kazakhstan** a adopté la loi sur la ratification du traité sur l'adhésion de l'Arménie à l'Union économique eurasienne.

Le document a été envoyé au président pour signature, après quoi il entrera en vigueur.

"Une fois que le traité entrera en vigueur, l'Arménie deviendra membre de l'UEE et assumera les obligations prévues. L'acceptation du projet de loi permettra aux pays membres de l'UEE de créer les conditions d'une plus grande intégration économique visant à élever le niveau de vie de la population de ces pays", note la conclusion de la Commission de la politique économique, du développement, de l'innovation et l'entrepreneuriat du Sénat, qui est la chambre haute du Parlement kazakh.

Selon les données du ministère de l'Economie nationale du Kazakhstan, le chiffre d'affaires du commerce avec l'Arménie s'élève environ à 7,7 millions de dollars. En outre, il y a des perspectives de coopération bilatérale dans la métallurgie, l'agriculture et la construction.

(...)



Le **Conseil de la République du Bélarusse** a approuvé la ratification de l'accord sur l'adhésion de l'Arménie à l'UEE ; la ratification ayant eu lieu quelques heures plus tôt par la Chambre des représentants.



Le vice-ministre des Affaires étrangères **Alexander Mikhnevich** a indiqué que l'adhésion de l'Arménie à l'UEE contribuera grandement à l'image de l'Union et qu'elle aidera à élargir la coopération commerciale et économique. "Notre commerce bilatéral n'est pas élevé actuellement - environ 40 millions de \$, mais nous prévoyons de doubler voire même de l'augmenter jusqu'à 100 millions l'an prochain.

Nous étions préoccupés par le fait que les territoires qui ne font pas partie de l'Arménie puissent rejoindre l'Union douanière. La partie arménienne a admis cette exigence de notre part. Un mémorandum déclarant que le Haut-Karabakh ne fait pas partie de l'Arménie a été attaché à l'accord."

Le Conseil de la République a également approuvé la ratification de l'accord sur la cessation de la Communauté économique eurasienne.

Rappelons que le traité sur l'UEE a été signé par la Russie, la Biélorussie et le Kazakhstan le 29 mai à Astana, et qu'il entrera en vigueur le 1er Janvier 2015. L'Arménie en fera partie courant janvier et sera suivie peu après par le Kirghizistan.